



Formulaire d'inscription

Saint Etienne Roller

Saison 2024 – 2025

Jour d'inscription :
mardi 10 septembre 2024 de 18h à 21h
au Gymnase de la Métare

Avant de déposer votre dossier d'inscription, s'assurer que toutes les parties listées ci-dessous ont bien été lues, complétées, datées et signées (cases à cocher) :

- Page 2 : Informations personnelles
- Page 3 : Assurance, données personnelles et droit à l'image
- Page 4 : règlement du club
- Page 5 : Cours encadrés adultes
- Page 6 : Cours encadrés mineurs + Autorisation de sortie en randonnées pour les mineurs + autorisation de sortie seul(e) après le cours, le cas échéant (autre fichier joint)
- Page 7 : Tarifs et paiement

A joindre obligatoirement :

- Un certificat médical à jour **pour ceux qui s'inscrivent en compétition**, l'attestation parentale (pour les mineurs)
- Une photo d'identité **pour ceux qui s'inscrivent en compétition SI** absence aux jours d'inscription et dans tous les cas une photo pour les nouveaux enfants inscrits.



INSCRIPTION 2024-2025

SAINT-ÉTIENNE-ROLLER- N° d'affiliation FFRS : 00475

INFORMATIONS PERSONNELLES : (obligatoire pour recevoir la licence)

M Mme Nom:

Prénom :

Né(e) le :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Code postal : _ _ _ _ _ Ville :

N° de téléphone portable et fixe : et

Email (En MAJUSCULE) :@.....

SI MINEUR : Nom et prénom du représentant légal:

Téléphone:

Email:@.....

Si vous n'avez pas d'adresse mail, merci de cocher cette case :

saintetienneroller42@gmail.com

NB : les licences seront envoyées par la fédération directement et uniquement à votre adresse mail renseignée ci-dessus. Merci de vérifier en cas de non réception si le mail de rolskanet@ffroller.fr ne se trouve pas dans vos spams.

➤ **Pour l'année 2023 / 2024, je souhaite :**

- Créer ma licence
- Renouveler ma licence N° : _ _ _ _ _

➤ **Pour une pratique en :**

- Compétition
- Loisir
- Non pratiquant
- Dirigeant (un dirigeant peut aussi cocher la case loisir ou compétition)
- Encadrant (encadrement non pédagogique de personnes mineures ou majeures)

Honorabilité (pour les dirigeants et encadrants)

La licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives (dirigeant d'association) au sens des articles L. 212-1 et L.322-1 du code du sport. A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la Fédération aux services de l'État afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L.212-9 du code du sport soit effectué. J'ai compris.



INSCRIPTION 2024-2025

SAINT-ÉTIENNE-ROLLER- N° d'affiliation FFRS : 00475

➤ **Dans la discipline :**

- Randonnée
- Course
- Roller Hockey

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci – dessus et demande l'adhésion au club et la souscription à une licence FFRS.

Signature :

Date :

ASSURANCES

Je soussigné, (ou son représentant légal si mineur) déclare avoir pris connaissance, des garanties responsabilité civile dont je bénéficie par l'intermédiaire de ma licence.

Je déclare avoir été informé des risques encourus pouvant porter atteinte à mon intégrité physique lors de la pratique de ma discipline, et en conséquence, j'ai pris connaissance de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance Individuelle de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer.

J'ai pris connaissance de la notice d'information relative aux garanties de base d'assurances « individuelle accident » MAIF 4385658M attachées à la licence FF Roller et Skateboard. Aussi, je choisis :

d'adhérer à la garantie de base du contrat collectif Individuelle Accident (prime : 0,90 € licence pratiquant / 0,45 € licence non pratiquant) En cas de souscription à la garantie de base, j'ai été informé de la possibilité et de l'intérêt de souscrire à des garanties individuelles complémentaires à celles proposées ci-dessus. Souscription en ligne via <https://souscription-option.aiac.fr/subscribe/start-FFRS87469GT7>

de ne pas souscrire à la garantie Individuelle Accident. Par cette option, je renonce à toute indemnisation relative au contrat d'assurance Individuelle Accident proposé lors de ma souscription à la licence, en cas d'accident corporel dont je pourrais être victime.

Notice téléchargeable, informations et souscription en ligne depuis www.ffroller-skateboard.com : menu > Fédération > Assurance, et dans l'espace licencié My.Rolskanet

DROIT A L'IMAGE :

Nouvel adhérent : une photo sera réalisée au moment de l'inscription, en cas d'absence : joindre une photo.

Pour tous les adhérents : Je soussigné(e) (nom et prénom) :

autorise ou n'autorise pas le club, la fédération ou ses ligues/comités départementaux, à utiliser sur ses supports de communication, ma photo d'identité insérée sur la licence et toutes autres photos prises dans le cadre des activités ou événements du club, à des fins exclusives de promotion de ses activités et à des fins non commerciales. Je reconnais que cette cession de droit est effectuée à titre gratuit et valable pour la durée de la saison sportive en cours.

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Pour la souscription à une licence FFRS, les données renseignées sur ce formulaire sont collectées et traitées informatiquement via un outil de gestion de licences, dans le respect du Règlement UE 216/679 du 27 juillet 2016 et la loi n°78-17 du 6 janvier 1978. La collecte des données susvisées est indispensable au traitement de la demande de licence, pour l'enregistrement et la gestion des licences dématérialisées et garantir aux licenciés l'accès aux disciplines, l'organisation de la pratique et des compétitions. Les données sont conservées en base active pour la durée de la licence, puis en base intermédiaire pour une durée assortie au délai de prescription Civil et à la prescription pénale pour certaines catégories de licenciés.

Je reconnais avoir pris connaissance de la Charte relative à la politique de traitement des données par la FFRS (www.rolskanet.fr > RGPD/CGU en bas de page) et notamment des droits d'accès, de limitation, de rectification et d'opposition dont je dispose sur mes données.

Je consens à la collecte et au traitement de mes données dans les conditions de la Charte, dans la poursuite des finalités de l'outil de gestion de licences. A défaut, le service de licence dématérialisée ne me sera pas accessible. Pour toute question, je contacte contact@ffroller-skateboard.com. **Je donne mon consentement** à la réception, par voie électronique : **d'offres commerciales** **de newsletters et informations fédérales.** **Mailing du club Saint Etienne roller uniquement.**

Le club et l'adhérent sont informés que l'activation de la licence prendra effet après saisie des mentions obligatoires du présent formulaire dans la base de données Rolskanet.



INSCRIPTION 2024-2025

SAINT-ÉTIENNE-ROLLER- N° d'affiliation FFRS : 00475

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Date + Signature :

REGLEMENT INTERIEUR DU CLUB

- **Règlement général :**

Le club se réserve le droit de modifier les horaires ou d'annuler les cours pour des raisons techniques (manque de bénévoles, conditions météorologiques défavorables...). Ces modifications seront annoncées sur le **discord** du cours, sur lequel il est conseillé de s'inscrire. Les cours ne sont ni remplacés ni remboursés.

Tout signe extérieur ou document lié à un parti politique, à une religion ou à une secte, sera sanctionné par la radiation sans dédommagement ou par le refus d'adhésion au club pour les nouveaux adhérents.

Après l'inscription, il ne sera procédé à **aucun remboursement** pour quelque raison que ce soit (y compris en cas de mesure sanitaire gouvernementale ou arrêt en cours d'année, blessure). De plus, aucune réduction de cotisation ne sera faite en cas d'adhésion en cours de saison.

- **Règlement spécifique des cours en salle :**

L'entrée dans le gymnase se fait quinze minutes avant le début du cours afin de s'équiper et ne pas retarder le groupe.

Port obligatoire du casque et des protections avant même de chausser ses rollers.

S'engager à être assidu au cours tout au long de l'année

Pour votre confort et sécurité, il vous est demandé de suivre les recommandations des encadrants et de toute personne ayant une autorité publique.

Chaque adhérent est responsable de sa propre sécurité et doit éviter tout comportement pouvant nuire à celle-ci ainsi qu'à celle d'autrui. Ainsi qu'être bienveillant, s'entraider et se respecter les uns les autres.

Les chewing-gums, bonbons ou toutes autre nourriture sur le terrain ne sont pas autorisés.

- **Règlement spécifique des sorties extérieures :**

L'arrivée au point de rendez-vous se fait quinze minutes avant le début du cours afin de s'équiper et ne pas retarder le groupe.

S'engager à être assidu au cours tout au long de l'année.

Port obligatoire du casque et des protections avant même de chausser ses rollers.

Le port d'un gilet de signalisation est obligatoire lors des sorties sur la voie publique (de couleur jaune de préférence, les signaleurs étant en orange).

Respect des règles de circulation et des obligations spécifiques aux piétons lors des sorties sur la voie publique.

Pour votre confort et sécurité, il vous est demandé de suivre les recommandations des encadrants et de toute personne ayant une autorité publique.

Chaque adhérent est responsable de sa propre sécurité et doit éviter tout comportement pouvant nuire à celle-ci ainsi qu'à celle d'autrui. Ainsi qu'être bienveillant, s'entraider et se respecter les uns les autres.

En signant ci-dessous, l'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de ces règlements et déclare les accepter sans réserve :

Date et Signature précédées de la mention "Lu et approuvé" :



INSCRIPTION 2024-2025

SAINT-ÉTIENNE-ROLLER- N° d'affiliation FFRS : 00475

COURS ENCADRÉS Adultes :

Cocher la case des cours choisis : les cours « randonnée en extérieur » ne sont pas limités en nombre (hors mesure gouvernementale spécifique) et peuvent être choisis en plus d'un cours en salle. Attention : **Au bout de 2 ans au cours débutant, l'adhérent devra passer impérativement au cours de perfectionnement le jeudi, afin de désengorger les cours débutants.**

Les cours en extérieur commenceront la semaine du 16/09/2024

Les cours en intérieur commencent la semaine du 1/10/2024.

*les cours de hockey loisir se dérouleront sous réserve d'encadrement.

1 ^{er} lundi du mois		RDV à 19h45 Départ à 20h. Parking du Zénith (de septembre à décembre et d'avril à juillet)	« Rando pour tous »
	Lundi	RDV à 19h45 Départ à 20h - Parking du Zénith	Adultes – Rando en ville – niveau perfectionnement
	Mardi	RDV à 20h00 Début du cours à 20h15 – 21h45 au Gymnase de la Perrotière	Adultes – Débutants
	Mercredi	RDV à 19h30 Début des cours à 20h00-22h00 cours en extérieur	Du 2 au 30 octobre 2024 et du 7 mai 2024 au 25 juin 2025 Adultes – Vitesse
		RDV à 19h45 Début des cours à 20h-22h00 au Gymnase de la Perrotière	du 6 Novembre 2024 au 30 avril 2025 Adultes – Vitesse
		RDV à 19h00 Départ à 19h15 parking du zénith	Adultes - Rando – niveau confirmé
	Jeudi	RDV à 17h45 Début du cours à 18h00– 20h00 au Gymnase de la Perrotière	Adultes – niveau perfectionnement
	Vendredi	RDV à 18h45 Début du cours à 19h00– 22h00 au Gymnase de la Perrotière	Adultes - Roller Hockey



INSCRIPTION 2024-2025

SAINT-ÉTIENNE-ROLLER- N° d'affiliation FFRS : 00475

COURS ENCADRÉS Mineurs :

		RDV à 16h45 Début du cours à 17h00 – 18h15 au Gymnase de la Perrotière	Enfants à partir de 6ans – Niveau débutant
	Mercredi	RDV à 18h00 Début du cours à 18h15 – 19h30 au Gymnase de la perrotière	Enfants/jeunes ados– Niveau perfectionnement

✓ AUTORISATION PARENTALE POUR LES SORTIES EXTERIEURES :

Pour les enfants de 6 à 17 ans :

Je soussigné(e) Madame, Monsieur
agissant en tant que parent ou tuteur légal, autorise l'enfant
..... à participer aux randonnées rollers
organisées par le club sous la responsabilité des encadrants du club. J'autorise les
responsables de la randonnée à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence, appels
aux secours, transport à l'hôpital le plus proche.

Coordonnées de la personne à joindre en cas d'urgence :

Nom/ Prénom:.....

Adresse :

Code postal : _ _ _ _ Ville :

N° de téléphone :

Cette procuration est valable pour l'ensemble de la saison sportive d'octobre 2024 à août 2025.

Fait à Saint-Étienne, le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :



INSCRIPTION 2024-2025

SAINT-ÉTIENNE-ROLLER- N° d'affiliation FFRS : 00475

TARIFS ET PAIEMENT:

Règlement possible par chèque, espèce, carte bancaire, chèque vacances, pass sport (avec justificatif) ou virement. Le tarif comprend la licence à la FFRS et l'adhésion au club.

<p>13 ans et plus :</p> <p>1^{er} année : 140€</p> <p>2^e année * : 120€</p> <p>3^e année et plus * : 100€</p>
--

<p>6 ans à 12 ans :</p> <p>1^{er} année : 120€</p> <p>2^e année * : 100€</p> <p>3^e année * : 80€</p>

***Le tarif réduit s'applique dans le cas où le dossier d'inscription est rendu le jeudi 31 Septembre 2024 dernier délai. Aucune dérogation ne sera acceptée après cette date.**

En cas de mutation: un formulaire vous sera transmis et des droits s'élevant à 16 € seront à votre charge.

A partir de la troisième année vous pouvez faire un don au club en plus du prix de votre inscription :€

MONTANT TOTAL DE L'INSCRIPTION :€

Le __/__/____

Le __/__/____

SIGNATURE DU LICENCIÉ :

(Si mineur) SIGNATURE DU REPRESENTANT LEGAL :

Pour tout renseignement, contactez-nous :

Saint-Etienne Roller
 Maison des associations
 Boite 104 4 rue André Malraux 42000 Saint- Etienne
saintetiennroller42@gmail.com
 06.84.48.91.58